

Elle remporte deux prix au Concours de plaidoires

Lilou Main, lycéenne en terminale S à Marcel-Gambier, a remporté le deuxième prix au Concours des plaidoires des lycéens pour les droits de l'Homme, qui s'est tenu au Mémorial de Caen, vendredi, grâce à sa plaidoie *Rougir sans honte*, dans laquelle elle évoque le tabou des règles.

La Lexovienne, comme les neuf autres lycéens, a présenté son travail devant un jury régional. Elle a également remporté le prix lycéen.



Lilou Main a remporté deux prix au Concours de plaidoires.